



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 087-278708516-20250408-20250408_B09-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 08 AVRIL 2025

20250408_B09 - Constitution d'un groupement de commande pour la mise en place d'une protection sociale complémentaire santé des personnels au 01.01.2026

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 08 avril 2025 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'article L.2113-6 du Code de la commande publique,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Considérant que pour des raisons économiques et d'efficacité, Limoges habitat souhaite s'associer contractuellement à plusieurs OPH dans le cadre d'un groupement de commandes pour la passation des marchés nécessaires à la mise en place d'une protection sociale complémentaire santé (PSC) pour les agents de la fonction publique et les salariés de droit privé au 01.01.2026,

Considérant la proposition faite par HERAULT LOGEMENT de piloter le groupement de commande avec pour finalité la passation du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la préparation et conclusion du marché de PSC (état des lieux dans les OPH, rédaction du DCE, Analyse des offres...), et le marché de PCS en lui-même,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise l'adhésion de Limoges habitat au groupement de commande présenté,
- Désigne HERAULT LOGEMENT, coordinateur de ce groupement,
- Autorise la signature de la convention de groupement de commande et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Formalités de publicité effectuées
le 14 AVR. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 11 AVR. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

